

# **DES DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR LES TRAVAUX A PREVOIR EN 2019**

## **DEMANDES DE SUBVENTION DETR**

Le Conseil Municipal sollicite auprès de l'État des subventions au titre de la DETR dans le cadre de la phase 2 du Pôle Multiservices, des phases 2 et 3 du Pôle Santé, dans le cadre de la phase 2 du Pôle Santé de proximité.

## **DEMANDE DE SUBVENTIONS AMENDES DE POLICE**

Le Conseil Municipal sollicite une subvention auprès du Département, au titre des amendes de police, pour la signalétique au sol des voies communales et l'implantation de potelets et barrières pour la protection des piétons à proximité de la RN7.

## **DEMANDES DE SUBVENTIONS ÉGLISE SAINT JULIEN**

Le Conseil Municipal sollicite une subvention auprès de la DRAC, du Département, de la Région et de la Fondation du Patrimoine, au titre des travaux de pérennisation à l'église Saint Julien.

## **DÉMOLITIONS DE BÂTIMENTS**

Le Conseil Municipal décide de confier, au meilleur coût, la maîtrise d'ouvrage à EPF Auvergne, pour la démolition des biens dans le cadre de la revitalisation du centre bourg.

## **DEMANDE DE SUBVENTIONS TÉLÉSURVEILLANCE ASSAINISSEMENT**

La demande de subventions concernant la mise en place de télésurveillance de 4 postes de refoulement, est sollicitée auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et du département.

## **MODIFICATION STATUTAIRE DU SDE 03**

Monsieur le Maire rappelle l'adhésion de la commune au SDE03, syndicat départemental d'énergie regroupant 314 communes de l'Allier (toutes les communes sauf Montluçon, Moulins et Vichy) et 10 établissements publics de coopération intercommunale.

Une nouvelle modification de ses statuts est engagée par le SDE03, afin de permettre au syndicat d'agir dans de nouvelles compétences et de revoir les modalités de représentation des collectivités adhérentes au comité syndical.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la modification des statuts du SDE03 et l'adhésion d'un nouveau membre, la Communauté de Communes Pays de Tronçais.

## **DÉNOMINATION DES NOUVEAUX LOTISSEMENTS**

Le Conseil Municipal décide de donner des noms aux deux nouveaux lotissements :

- Quartier le Brevet : Rue Louis DÉMONET,
- Quartier Junier : Rue Édouard Hippolyte MARGOTTET

## **VENTE PAVILLON DE LA SA D'HLM FRANCE LOIRE**

Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour la vente d'un pavillon au « 12 - 23, Quartier le Brevet ».

## **DEMANDE DE SUBVENTION AU DISPOSITIF DE SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE**

Le Conseil Municipal sollicite une subvention auprès du Département, au titre du dispositif de solidarité, pour les travaux d'ouvrage de voirie – eaux pluviales.

## **FREDON : ADHÉSION**

Le Conseil Municipal accepte d'adhérer au FREDON Auvergne pour 2019.

## **DEMANDE DE SUBVENTION SOUVENIR FRANÇAIS – MONUMENT AUX MORTS**

Le Conseil Municipal sollicite une subvention au près du Souvenir Français pour le déplacement et l'aménagement du monument aux morts.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

- une réflexion doit être menée sur l'utilisation des salles communales, avec toutes les commissions.
- les statuts de la communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire ont été modifiées
- fibre optique : réflexion sur les possibilités de raccordement
- FREDON Auvergne : la Commune a été labellisée,
- atelier équilibre avec l'EPGV : sous l'égide du CCAS, une réunion est organisée le 7 mars 2019,